

ENSEIGNES		RNP + 10 000 h	RNP - 10 000 h	ZE1	ZE2	ZE3
				zones de protection renforcée (zones de protection naturelles + zones de protection MH)	zones d'activités et zone portuaire	Tout le reste du territoire
Sur mur	à plat	% de la surface de la façade commerciale 25 % < 50 m ² 15 % > 50 m ²	% de la surface de la façade commerciale 25 % < 50 m ² 15 % > 50 m ²	RNP	RNP	RNP
	perpendiculaires			1 par voie bordant l'établissement	1 par voie bordant l'établissement	1 par voie bordant l'établissement
				2 par voie bordant l'établissement pour établissements multiservices Hotel : ne dépasse pas la hauteur d'un étage, largeur 0,60 cm	2 par voie bordant l'établissement pour établissements multiservices Hotel : ne dépasse pas la hauteur d'un étage, largeur 0,60 cm	2 par voie bordant l'établissement pour établissements multiservices Hotel : ne dépasse pas la hauteur d'un étage, largeur 0,60 cm
Scellé au sol > 1 m ²	Surface	12 m ² 6 m ² hors agglomération	6 m ²	2 m ²	12 m ² (agglo de + 10 000 ha) 6 m ² reste du territoire	12 m ² (agglo de + 10 000 ha) 6 m ² reste du territoire
	Hauteur	6,5 m si largeur > à 1 m 8 m si largeur < à 1 m	6,5 m si largeur > à 1 m 8 m si largeur < à 1 m	RNP	RNP	RNP
	Densité	1 par voie bordant l'établissement	1 par voie bordant l'établissement	RNP	RNP	RNP
	Format	aucun format exigé	aucun format exigé	H ≥ 2 X L (totem)	H ≥ 2 X L (totem)	H ≥ 2 X L (totem)
Scellé au sol < 1 m ² hors chevalet	Densité	aucune densité exigée	aucune densité exigée	1 par voie bordant l'établissement	1 par tranche de 20m d'UF	1 par voie bordant l'établissement
		aucun format exigée	aucun format exigée	RNP	RNP	RNP
Chevalets ou porte-menus		aucune densité exigée	aucune densité exigée	1 par voie bordant l'établissement H = 1,20 m x L = 0,80 m chevalets numériques interdits	1 par voie bordant l'établissement H = 1,20 m x L = 0,80 m chevalets numériques interdits	1 par voie bordant l'établissement H = 1,20 m x L = 0,80 m chevalets numériques interdits
Sur toiture	Surface	< à 60 m ²	< à 60 m ²	Interdit	Hauteur limitée à 3 m	Hauteur limitée à 3 m
	Hauteur	Jusqu'à 3 m si hauteur façade < à 15 m Jusqu'à 6 m si hauteur façade > à 15 m	Jusqu'à 3 m si hauteur façade < à 15 m Jusqu'à 6 m si hauteur façade > à 15 m			
lumineuse				Spots vers le bas, Led uniquement		
numérique	exterieur	Même règle que les enseignes	Même règle que les enseignes	interdit	scellée au sol interdits sur façade 8 m ²	interdit
	intérieur			1 dispositif par voie bordant l'établissement 1 m ²	1 dispositif par voie bordant l'établissement 1 m ²	1 dispositif par voie bordant l'établissement 1 m ²
Horaires d'extinction		de 1h à 6h	de 1h à 6h	23h 7h		